

➤ **Personnes présentes**

| Structure | Personne | Téléphone | Présence réunion | Prochaine réunion | Diffusion |
|---|-----------------------|----------------|------------------|-------------------|---------------------------------|
| Maître d'ouvrage : Commune de SAALES | M. MANGENET | 06 87 35 39 44 | P | I | r.mangenet@saales.fr |
| | Membres de la CM | | P | I | secretariat@saales.fr |
| Titulaires du marché | M. FRITZ, Hydréa | 06 89 10 71 36 | P | C | jerome.fritz@suez.com |
| | M. GATER, Hydréa | | | | Abderrahim.gater@suez.com |
| | M. LIVERA, Péduzzi | 06 08 73 20 74 | P | C | rlivera@groupe-livio.com |
| | M. VILLAUME, Villaume | 06 73 98 26 44 | A | C | contact@villaume-fils.com |
| Agence de l'eau | M. LALOE | | | I | julien.laloe@eau-rhin-meuse.fr |
| Police de l'eau | M. BONIS | | | I | bruno.bonis@bas-rhin.gouv.fr |
| CSPS | M. SERUGUE | | A | I | alain.serugue@bureauveritas.com |
| CT | M. GIORGI | 06 09 58 98 57 | A | I | bernard.giorgi@socotec.com |
| Inspection du travail | M. MZIOU | | A | I | hamda.mziou@bas-rhin.gouv.fr |
| Maître d'œuvre : V2EC | M. GRANDJEAN | 06 78 46 06 30 | P | | a.grandjean@valterra.fr |

➤ **Travaux**

STEP :

Suite de l'intervention de SIEFFERT pour la de la pose des équipements hydrauliques et de l'escalier.
 Intervention de l'électricien pour le passage de tous les chemins de câbles, câblage électrique, réservations pour les interrupteurs, prises électriques, en concertation avec les services techniques.
 Remplissage en granulats des 3 casiers de séchage des boues en cours (y compris pose des drains de fond de filtre, événements). Fermeture des ancrages du complexe d'étanchéité.



Lits de séchage en cours de réalisation



Escalier posé (dernier palier à revoir)

Alimentation électrique de la STEP :

Pas de nouvelle d'ENEDIS depuis la réunion du 08 juin 2023. **La date de livraison annoncée par ENEDIS est octobre 2023.**

HYDREA informe une amélioration dans la fourniture des unités de contrôles des disjoncteurs (il en manquerait une ou deux).

Au vu des différents délais annoncés pour l'alimentation électrique ou la livraison des unités de contrôles des disjoncteurs, **l'entreprise HYDREA prévoit un démarrage de la nouvelle station de traitement pour novembre 2023 au mieux.**

➤ **A venir**

Test en eau des casiers sur une durée 48 heures avec pompage de l'eau dans le canal de sortie de la STEP existante. Une hauteur d'eau de 10 cm au-dessus du niveau des sables est demandée. HYDREA prévient V2EC du début des essais (mise en place d'un seau référence à prévoir). Mettre en place des obturateurs pour stocker l'eau dans les casiers.

Suite de l'intervention de l'électricien.

A partir du 24/07/2023 début des essais des moteurs, automates, pompes, ...

=> alimentation électrique à partir de l'armoire de l'ancienne STEP.

Prochainement, il est prévu de ressortir les boues du silo existant en les envoyant dans les casiers. Le retour des eaux percolées sera réalisé par pompage et renvoyée en tête de station existante.

HYDREA reprend contact avec la société CODEPA pour « affiner » le devis pour le désiamantage de la STEP existante.

➤ **SPS**

RAS

➤ **Contrôleur technique**

Transmettre à HYDREA l'avis sur les extincteurs proposés.

Transmettre à HYDREA l'avis sur le calcul des sections des câbles électriques.

➤ **Décisions**

Rappel :

Local sanitaire :

Dalle lumineuse LED au plafond.

Chauffe-eau de 80 litres posé sur le mur au-dessus des meubles.

Poser 2 clapets de nez sur les conduites débouchant dans la ZRV.

Protéger le fond de la ZRV par des enrochements afin de limiter l'érosion du lit (fort débit en sortie de STEP).

Mettre en place des vannes avec sens de fermeture horaire.

➤ **Réserves**

Rappel : Il a été constaté sur le bâtiment de la STEP :

Prévoir une protection contre le ruissellement des eaux de pluie sur le bardage au-dessus de la porte d'entrée (pose d'une « gouttière »).

La tringle d'arrêt de la porte d'entrée à revoir ;

Les supports du plafond suspendu dans la douche ont été déformés ;

Plusieurs infiltrations ont été constatées lors de fortes pluies :

- Par les grilles d'aération hautes ;
- Par la fenêtre côté chemin d'accès ;
- Par la faitière avec un écoulement d'eau le long d'un chevron ;

Poser le carrelage au sol puis le bac à douche (receveur extra plat).

Redonner des coups de pinceaux sur le mur du local électrique (au-dessus de l'armoire).

Sur les trappes d'accès aux fosses à sable et à graisses, il est demandé à l'entreprise de les déposer et de les remonter de manière à avoir une ouverture aisée et une manipulation facile lors des curages des fosses.

Revoir la position du dernier pallier de l'escalier

Entretenir le chemin d'accès à la STEP (recharger en matériau le flache au niveau de l'ancien PR).

➤ **Prochaine réunion de chantier**

Le **jeudi 27 juillet** 2023 à 9h00 sur chantier.